

2D-DOC



Date de facture 02/05/2023
N° de facture 11143152700523

Remise à Zéro 01/06/2023
Fin d'engagement Date échue

N° de compte client 1.33889645
N° de ligne 06 66 52 68 30

M LAVERGNE QUENTIN
LIEU DIT PECH CALVEL
46250 CAZALS

Bonjour, voici votre facture du 2 mai 2023

	€ HT	€ TTC(*)
Montant prélevé le 16 mai 2023		13,21
Vos services fournis par votre opérateur	11,01	13,21
Vos abonnements, forfaits et options	10,83	12,99
Vos communications (du 02/04 au 01/05)	0,18	0,22
Montant de la facture soumis à TVA	11,01	13,21
TVA 20,00 % payée sur les débits		2,20
Montant hors TVA soumis à une TVA à 20,00 %		11,01

(*) Les montants unitaires sont arrondis, leur somme peut différer du montant total.

Vous serez prélevé sur votre compte bancaire avec comme Référence Unique de Mandat (RUM) : BTAWOFOWIOE63



Utilisateur de la ligne	Numéro de la ligne	Annexe de la facture
QUENTIN LAVERGNE	06 66 52 68 30	11143152700523

	%TVA	€ HT	€ TTC(*)
Vos services fournis par votre opérateur		11,01	13,21
Vos abonnements, forfaits et options			12,99
Pour le mois à venir (du 02/05 au 01/06)			
· Forfait B&You client 60Go	20,00	25,83	30,99
· Remise Forfait	20,00	-15,00	-18,00
Vos communications (du 02/04 au 01/05)			0,22
décomptées de vos forfaits			
· 05:51:33 dans le cadre de vos Appels illimités 24h/24			
· 233 unités dans le cadre de vos SMS/MMS illimités 24h/24			
· 10 Go 661 dans le cadre de votre Internet décompté de votre forfait principal			
en dépassement ou non incluses dans vos forfaits			
· 3 unités de SMS/MMS vers l'international	20,00	0,18	0,22

(*) Les montants TTC sont arrondis, leur somme peut différer de celle reprise sur la facture.

Total pour cette ligne

13,21

Détail de votre facture du 2 mai 2023

Vos services fournis par votre opérateur

Vos communications

décomptées de vos forfaits

Internet décompté de votre forfait principal 0,00

Rappel : 1ko = 1024 octets, 1Mo = 1024 ko

Date	Volume	Pays	Coût € TTC*
02/04	1 Mo 834	France	0,000
03/04	200 Mo 784	France	0,000
04/04	205 Mo 725	France	0,000
05/04	119 Mo 264	France	0,000
06/04	247 Mo 343	France	0,000
07/04	604 Mo 652	France	0,000
08/04	116 Mo 864	France	0,000
09/04	310 Mo 790	France	0,000
10/04	112 Mo 697	France	0,000
11/04	473 Mo 700	France	0,000
12/04	330 Mo 590	France	0,000
13/04	332 Mo 838	France	0,000
14/04	922 Mo 236	France	0,000
15/04	757 Mo 428	France	0,000
16/04	200 Mo 365	France	0,000
17/04	309 Mo 747	France	0,000
18/04	378 Mo 559	France	0,000
19/04	1 Go 245	France	0,000
20/04	429 Mo 086	France	0,000
21/04	648 Mo 747	France	0,000
22/04	579 Mo 641	France	0,000
23/04	473 Mo 781	France	0,000
24/04	79 Mo 608	France	0,000
25/04	15 Mo 578	France	0,000
26/04	174 Mo 677	France	0,000
27/04	273 Mo 247	France	0,000
28/04	703 Mo 693	France	0,000
29/04	113 Mo 620	France	0,000
30/04	470 Mo 693	France	0,000
01/05	53 Mo 911	France	0,000

en dépassement ou non incluses dans vos forfaits

SMS/MMS vers l'international 0,22

y compris les DOM-TOM

Date	Heure	Numéro Appelé	Pays Visité	Coût € TTC*
21/04	14:54:27	3462047	France	0,072
21/04	14:54:47	3462047	France	0,072
21/04	14:55:10	3462047	France	0,072

Total de vos consommations 0,22

Tout est bien rangé dans cette facture

On récapitule ce qu'elle peut contenir ?

1 Vos services fournis par votre opérateur bien sûr

Vos abonnements, forfaits et options

C'est-à-dire votre forfait mensuel ainsi que ses options, remises déjà déduites.

Vos communications

Là, il s'agit uniquement des communications hors-forfait (ex. : appels vers ou depuis l'international, SMS, MMS et Internet mobile au-delà du forfait...).

Vos autres services et produits

Ici, on regroupe les frais ou achats ponctuels (recharges Internet mobile, vidéos à la demande, mise en service de ligne Bbox, frais de rejet de paiement ou de résiliation...).

Montant prélevé le 23 avril 2021		11,49
1	Vos services fournis par votre opérateur	0,00
	Vos abonnements, forfaits et options	0,00
	Vos communications (du 09/03 au 08/04)	0,00
	Vos autres services et produits	0,00
2	Vos services fournis par des tiers	0,00
	Vos services ponctuels	0,00
	Vos autres services de tiers (**)	3,49
3	Vos abonnements	3,49
	Mensualités de votre facilité de paiement pour votre équipement	8,00

1

Une facture détaillée avec les 10 chiffres des numéros de téléphone ?

Vous pouvez choisir l'option dans votre Espace Client et même demander vos précédentes factures avec un relevé à 10 chiffres.

2 Vos services de tiers

Les tiers, ce sont d'autres fournisseurs

Donc cela peut concerner des appels vers des numéros spéciaux ou courts, des appels ou SMS de vote ou de jeu TV, des achats de crédits de jeu, des services en ligne Internet+ et SMS+ (jeux, services de vidéo, sonneries, services de rencontre...).

Bon à savoir : toutes les coordonnées de ces fournisseurs de services sont sur le site surmafacture.fr

3 Des équipements à régler

Mensualité de votre facilité de paiement pour votre équipement

Ici, cela concerne un mobile acheté chez Bouygues Telecom et payé en plusieurs fois, en plus de votre forfait.

Avec l'app, maîtrisez vos dépenses

Sur l'appli Espace Client, vous pouvez, partout et tout le temps :

- Suivre votre consommation en temps réel,
- prévoir des alertes automatiques en cas de hors forfait sur les mobiles,
- bloquer un forfait pour éviter les dépassements de type numéros spéciaux, VOD, etc.,
- gérer vos achats ponctuels.

Pour télécharger l'appli Espace Client, il suffit de flasher ce code ci-dessous.



Votre Espace Client est aussi sur bouyguestelecom.fr, rubrique "Mon Compte".

Si vous avez encore des interrogations, on vous accompagne [ici](#)

Adresse : Bouygues Telecom - Service Client TSA 59013 - 60643 Chantilly Cedex

Par téléphone : Au 1064 du lundi au samedi de 8h à 20h. Depuis un mobile, appel gratuit puis mise en relation décomptée du forfait ou depuis un poste fixe, prix d'un appel local. Pour connaître l'ensemble de nos tarifs, rendez-vous sur bouyguestelecom.fr rubrique "Tarifs et conditions".

Il résulte des dispositions de l'article 256, I du CGI que le versement d'une somme d'un débiteur à son créancier ne peut être regardé comme la contrepartie d'une prestation de service entrant dans le champ de la TVA qu'à la condition qu'il existe un lien direct entre ce versement et une prestation individualisable.